

Allocution de M. Coffi Agossou, Directeur a.i du Bureau de Pays de l'OIT à Antananarivo pour les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles

**Atelier national de planification stratégique sur l'Alliance 8.7 : Madagascar, pays pionnier.
Hôtel Carlton, Antananarivo, 25 octobre 2018**

Messieurs les Représentants des Institutions
Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers collègues du Système des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
Madame le Président du Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM)
Monsieur le Coordinateur de la Conférence des Travailleurs de Madagascar (CTM),
Mesdames et Messieurs Honorables invités,

C'est avec un très grand plaisir que je m'adresse à vous en ce jour de lancement officiel du travail de réflexion et d'action à Madagascar concernant la cible 8.7 des Objectifs de développement durable.

J'en profite pour saluer très chaleureusement l'initiative et l'engagement du Gouvernement de faire de Madagascar un des pays Pionniers de l'Alliance 8.7 pour accélérer l'éradication du travail forcé, de l'esclavage moderne, de la traite des êtres humains et du travail des enfants.

Car rappelons le, Madagascar a le privilège mais aussi la responsabilité d'être le premier pays de l'Alliance 8.7 à organiser un atelier stratégique, démontrant ainsi la volonté du Gouvernement à poursuivre ses efforts pour la lutte contre le travail forcé, l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le travail des enfants.

La visibilité de cet engagement au niveau global auprès des autres états, des organisations internationales et de l'ensemble des parties prenantes sera grande et notre action, je le souligne, sera particulièrement observée. Tous auront les yeux braqués sur Madagascar pour non seulement s'inspirer de son engagement et de ses réalisations mais aussi pour soutenir les efforts consentis en vue de l'atteinte des objectifs de la cible 8.7.

Voici déjà trois ans que les Nations unies ont adopté à la quasi-unanimité les 17 Objectifs mondiaux du programme de développement durable à l'horizon 2030. Un manifeste ambitieux s'il en est, dont les perspectives universalistes touchent pour ainsi dire à tous les domaines du développement social et sociétal pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques. Ce programme représente, tant par la portée de son adoption que par son champ d'application, un effort global dans lequel chacun peut se reconnaître et qui doit être le plus inclusif possible.

La réalisation du Programme et l'atteinte des Objectifs de développement durable nécessitent des mesures immédiates et énergiques de la part des pays, avec des partenariats de collaboration entre les gouvernements et les parties prenantes à tous les niveaux. Ceci implique une modification profonde des comportements et usages avec la nécessité d'être plus efficace, cohérent et responsable.

C'est dans cette perspective qu'en septembre 2016, lors de son lancement à New York, l'Alliance 8.7 s'est fixé l'objectif d'appuyer les pays qui souhaitent s'engager à accélérer des efforts pour mettre fin d'ici 2030 au travail forcé, à l'esclavage moderne, à la traite des êtres humains et au travail des enfants. Il s'agit là d'une tâche considérable pour laquelle un maximum d'acteurs, comprenant le Système des Nations Unies, les Partenaires technico-financiers, les Entreprises, les Travailleurs et la Société Civile doivent unir leurs forces afin qu'informations, leçons et progrès puissent être collectivement valorisés et hissés à leur plus haut potentiel au profit des victimes.

L'Organisation internationale du Travail actuellement assure le Secrétariat de l'Alliance 8.7 pendant que l'Australie assure sa Présidence.

Mesdames et Messieurs,

Depuis 1960, avec l'appui du Système des Nations Unies et les Partenaires du pays, Madagascar s'est engagé dans la lutte contre l'esclavage moderne et le travail des enfants en signant et en promouvant l'application des principaux instruments juridiques internationaux en la matière, dont les huit Conventions fondamentales et les quatre Conventions de gouvernance prioritaires de l'OIT. A ces conventions s'est ajoutée la ratification d'instruments internationaux comme le Protocole de Palerme sur la traite des personnes en 2005, la Convention relative aux droits de l'enfant en 1991 et une mise en conformité des législations nationales avec ces outils. Des lois complémentaires et autres mesures visant à approfondir et améliorer leur application ont également été adoptées.

A cet égard, je tiens à souligner l'impact positif de la création du Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants (CNLTE) qui coordonne toutes les actions de lutte contre le travail des enfants et du Bureau National de Lutte contre la Traite des Êtres Humains (BNLTEH) au sein de la Primature, dont l'action concertée devra simplifier radicalement la coordination des acteurs et législations existants dans ce domaine.

En outre, l'adoption des plans national d'action de lutte contre le travail des enfants et la lutte contre la traite des personnes est un témoignage de Madagascar à apporter sa contribution dans l'atteinte de l'ODD cible 8.7. J'en félicite le pays pour cet effort.

Pourtant, à Madagascar comme ailleurs, des efforts restent à accomplir dans la lutte contre l'esclavage moderne et le travail des enfants. Trop de jeunes filles et de jeunes garçons, de femmes et d'hommes restent victimes au quotidien de violation grave de leurs droits fondamentaux à la vie et à la dignité – à l'intérieur du pays comme à l'étranger.

Dans nos sociétés qui bougent toujours plus vite, qui sont plus mobiles, et malheureusement parfois indifférentes, dans lequel des personnes sont échangées, vendues, exploitées par des individus sans scrupules, nous avons une obligation, individuellement et collectivement, à réagir.

C'est précisément afin d'y remédier que nous sommes rassemblés ici aujourd'hui pour identifier les défis principaux, les initiatives innovatrices que nous pourrons, ensemble, travailler à mettre en place pour **approprié et accélérer** l'éradication de l'esclavage moderne, de la traite des êtres humains et du travail des enfants à Madagascar.

Je suis certain qu'en ce jour, c'est par le choix d'une action précise autour de laquelle nous pouvons unir nos forces et mobiliser nos ressources propres que nous pouvons d'ores et déjà agir. Et je ne doute pas que le choix de cette action conditionnera la réussite des projets qui suivront et nous assurera de l'attention des donateurs et du soutien des groupes d'action.

Avant de clôturer mon allocution, je voudrais particulièrement remercier les membres du comité d'organisation qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite de cet atelier. Ce comité d'organisation est composé du Ministère en charge du Travail et de l'Emploi, du BNLTEH, du GEM, de la CTM, de l'UNICEF, de l'OIM, du HCDH et tous les collègues de l'OIT.

Mesdames et Messieurs,

L'engagement politique déjà initié tant par le gouvernement de Madagascar que par les parties prenantes doit être renouvelé. La nomination du Point focal et coordinateur de l'Alliance 8.7 à Madagascar en est un excellent signal et je souhaite l'assurer du soutien du Système des Nations Unies dans la conduite de sa mission.

J'appelle toutes les entités, ici présentes, ainsi que les autres acteurs dans la réalisation de l'ODD 8.7 à réellement s'engager dans la mise en œuvre des actions ressorties de cet atelier pour démontrer cet engagement du gouvernement.

J'invite également tous les Partenaires à soutenir Madagascar dans cette ambition de devenir Pays Pionnier de l'Alliance 8.7.

Je vous remercie, au nom de l'Alliance 8.7 et au nom du Systèmes des Nations-Unies pour votre présence et vos efforts en vue d'une société et d'un monde plus inclusifs, équitaires et respectueux des droits humains pour accomplir les Objectifs du Développement Durable.

Je vous remercie de votre attention.